SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI, 30 JANVIER 2024, 19 H
Édifice Louis-Lepage : 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de la séance
2.	Déclaration des intérêts des membres du conseil concernant un sujet à l'ordre du jour
3.	Adoption de l'ordre du jour
4.	Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 et des séances extraordinaires des 15 et 20 décembre 2023

5.	**DÉPÔTS DE DOCUMENTS**
A.	Dépôt des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif des 6 et 20 décembre 2023, 10 et 17 janvier 2024 ainsi que de la séance extraordinaire du 15 décembre 2023
B.	Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le *Règlement numéro 899 décrétant l'acquisition d'un camion hydro-excavateur et écureur et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 1 256 250 $*
C.	Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le *Règlement numéro 898 décrétant une dépense de 1 157 800 $ et un emprunt de 1 012 000 $ pour le versement d'une quotepart à la Ville de Bois-des-Filion dans le projet des travaux d'interconnexion des conduites d'aqueduc situées sur les rues Carmelle et Bourdages ainsi que la rue Armand-Bombardier et la montée Gagnon*
D.	Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le *Règlement numéro 840 décrétant des travaux de mise à niveau et d'agrandissement de la caserne d'incendie numéro 1 et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 6 531 000 $*
E.	Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le *Règlement numéro 900 décrétant des honoraires professionnels et travaux d'enfouissement des réseaux d'utilités publiques existants dans le Vieux-Terrebonne et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 25 081 000 $*
F.	Dépôt de la déclaration de dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages reçus par le maire
G.	Dépôt du relevé des actifs à disposer en tant que don à la Fondation des pompiers pour les grands brulés
H.	Dépôt du rapport annuel de l'ensemble des mises à jour du *Plan municipal de sécurité civile de la Ville de Terrebonne* pour la période du 11 novembre 2022 au 11 décembre 2023
I.	Dépôt du rapport des créations et abolitions de postes permanents pour la période du 1er au 30 novembre 2023
J.	Dépôt du rapport des embauches pour la période du 1er au 30 novembre 2023
K.	Dépôt du rapport des licenciements, sanctions, règlements de griefs et conventions de départ pour la période du 1er au 30 novembre 2023
L.	Dépôt du journal des écritures de budget pour la période du 1er novembre au 31 décembre 2023
M.	Dépôt du rapport d'adjudication par délégation de pouvoir au trésorier pour la vente d'une émission d'obligation municipale datée du 23 janvier 2024
N.	Dépôt de la liste des contrats compris entre 2 000 $ et 25 000 $, pour un cumulatif par fournisseur de plus de 25 000 $, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023

5. DÉPÔTS DE DOCUMENTS

O. Dépôt des listes des mandats 2024 des commissions municipales de la Ville de Terrebonne

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions et réponses aux questions transmises en ligne d'une durée maximale de 60 minutes

7. CABINET DU MAIRE

7.1. Autorisation d'adhésion des conseillères municipales de la Ville de Terrebonne au Réseau des Femmes Élues de Lanaudière (RFEL) pour l'année 2024, pour une contribution financière de 500 $

8. COMMISSIONS MUNICIPALES

9. DIRECTION GÉNÉRALE

9.1. Adoption finale du *Règlement numéro 820-2 modifiant le règlement numéro 820 constituant les commissions du conseil municipal, afin de modifier les missions et titres des commissions*

9.2. Autorisation et signature de la *Convention d'aide financière entre la ministre des Affaires municipales et la Ville de Terrebonne dans le cadre du volet Aménagements résilients du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations* (PRAFI), pour l'obtention d'une aide financière d'un montant maximal de 402 750 $

9.3. (Retrait)

9.4. Dépôt du mémoire de la Ville de Terrebonne préparé dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget 2024-2025 du gouvernement du Québec

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

10.1. Approbation et signature de la *Lettre d'entente 2024-01* avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2326, concernant l'amendement au texte du *Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne*

11. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

12. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

12.1. Adoption finale du *Règlement numéro 706-4 modifiant le règlement numéro 706 concernant les règles de régie interne des séances du conseil relativement à l'ordre du jour de ces séances*

12.2. Modification de la résolution 614-12-2023 du conseil municipal, afin d'y prévoir la date d'entrée en fonction des membres au sein des comités, commissions municipales et partenaires

12.3. Désignation d'un membre du conseil municipal pour remplacer le maire à titre de représentant de la Ville de Terrebonne au conseil de la MRC Les Moulins

13. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

13.1. Approbation du financement du projet de verdissement du stationnement du parc Saint-Sacrement, prévu à la fiche numéro 10340 du *Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026*, par le fonds *Parcs et terrains de jeux*, pour un montant de 365 000 $

13.2. Approbation de la liste des projets 2024 à être financés par le fonds de roulement, pour un montant total de 2 476 150 $

14. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

14.1. Avis de motion et dépôt du projet de *Règlement numéro 904 de type parapluie décrétant le maintien des actifs technologiques de la Ville de Terrebonne et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 3 845 000 $*

15. DIRECTION DE LA POLICE

15.1. Autorisation à la Direction de la police pour le dépôt de la candidature de la Ville de Terrebonne au prix du mérite *Ovation municipale* de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour le projet de la création du Centre de concertation et d'interventions de proximité (CCIP) et le projet *Réalité* relatif à la sécurité en zones scolaires

16. DIRECTION DE L'INCENDIE

17. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

17.1. Autorisation des dépenses additionnelles aux montants respectifs de 496 723,17 $ pour la zone 1 octroyée à Charex inc., 167 209,76 $ pour la zone 2 octroyée à Le Groupe Nepveu inc., et 795 669,34 $ pour la zone 3 octroyée à Excavation Sylvain Beauregard et Fils inc., dans le cadre du contrat SA19-9040 pour le déneigement des chaussées, trottoirs et liens piétonniers

18. DIRECTION DU GÉNIE

18.1. Avis de motion et dépôt du projet de *Règlement numéro 752-1 modifiant le Règlement numéro 752 pourvoyant les honoraires professionnels pour la mise à niveau des postes de pompage Pionniers I, Philias-Mathieu, Pierre-Laporte, Notre-Dame, O'Diana et Mistassini, afin de retirer les honoraires prévus pour le poste de pompage Mistassini et d'augmenter le montant de l'emprunt de 492 000 $ à 805 300 $* *(Dossier : projet : maeb_07-20-004_r752-1_amendement)*

19. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

19.1. Autorisation et signature du *Protocole d'entente* avec Zone Ados, pour la période du 1er janvier 2024 au 1er janvier 2025, relativement à l'accessibilité de deux points de service, soit dans les secteurs Terrebonne-Centre et La Plaine, et versements d'un soutien financier au montant total de 104 589 $

19.2. Appui au projet d'aménagement de la cour de l'école Jeunes du monde déposé dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air* (PAFIRSPA)

19.3. (Retrait)

19.4. Autorisation du versement des subventions 2024 aux organismes dans le cadre des octrois directs et des dépenses locatives, pour un montant total de 3 774 727 $

20. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

20.1. Demandes de dérogation mineure :

A. Demande de dérogation mineure pour l'implantation d'une construction accessoire (piscine creusée) au 1027, rue Anne-Hébert, sur le lot 5 256 547 du cadastre du Québec *(Dossier : 2023-00102)*

B. Refus de la demande de dérogation mineure pour l'implantation et la hauteur d'un bâtiment accessoire (garage isolé) au 4960, rue du Sépale, sur le lot 3 496 761 du cadastre du Québec *(Dossier : 2023-00110)*

20.2. Adoption finale du *Règlement numéro 1001-351 modifiant le Règlement de zonage numéro 1001, afin d'autoriser l'usage Industriel « Recherche et services aux entreprises » et d'ajouter des dispositions particulières pour la zone 8063-10 ainsi que de modifier le nombre maximal d'étages pour les usages Commerce et Industriel pour la zone 8063-06 (secteur de la montée Gagnon)* *(Dossier : 2023-00113)*

20.3. Adoption finale de la version modifiée du *Règlement numéro 1000-037 modifiant le Règlement numéro 1000 sur le plan d'urbanisme, afin d'assurer sa concordance aux règlements 97-33R-10, 97-33R-13 et 97-33R-19 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins concernant les normes spécifiques des aires d'affectation agricole et agroforestière ainsi que les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain et aux îlots déstructurés* *(Dossier : 2023-00221)*

20.4. Adoption finale de la version modifiée du *Règlement numéro 1001-361 modifiant le Règlement de zonage numéro 1001, afin d'assurer sa concordance aux règlements 97-33R-10 et 97-33R-19 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins concernant les dispositions applicables aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain* *(Dossier : 2023-00221)*

20.5. Adoption finale du *Règlement numéro 1002-013 modifiant le Règlement de lotissement numéro 1002, afin d'assurer sa concordance aux règlements 97-33R-10 et 97-33R-19 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins concernant les dispositions applicables aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain* *(Dossier : 2023-00221)*

20.6. Adoption finale du *Règlement numéro 1004-2-008 modifiant le Règlement numéro 1004-2 sur les permis et certificats, afin d'assurer sa concordance aux règlements 97-33R-10 et 97-33R-19 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins concernant les dispositions applicables aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain* *(Dossier : 2023-00221)*

20.7. Adoption finale de la version modifiée du *Règlement numéro 1009-011 modifiant le Règlement numéro 1009 relatif au Manuel d'urbanisme durable d'Urbanova, afin d'assurer sa concordance aux règlements 97-33R-10 et 97-33R-19 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins concernant les dispositions applicables aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain* *(Dossier : 2023-00221)*

20.8. Adoption du second projet de *Règlement numéro 1001-355-001 modifiant le Règlement de zonage numéro 1001, afin d'encadrer la location à court terme des établissements de résidence principale dans la zone 8861-91 (secteur de la côte de Terrebonne, près de la rue de Plaisance)* *(Dossier : 2023-00276)*

20.9. Adoption du second projet de *Règlement numéro 1001-355-002 modifiant le Règlement de zonage numéro 1001, afin d'encadrer la location à court terme des établissements de résidence principale dans la zone 8961-74 (secteur de la 40e Avenue)* *(Dossier : 2023-00282)*

20. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

20.10. Adoption du second projet de *Règlement numéro 1001-355-003 modifiant le Règlement de zonage numéro 1001, afin d'encadrer la location à court terme des établissements de résidence principale dans la zone 8961-95 (secteur de la côte de Terrebonne et de la rue de Séville)* *(Dossier : 2023-00281)*

20.11. Adoption finale du *Règlement numéro 1015-001 modifiant le Règlement numéro 1015 relatif au paiement d'une contribution monétaire destinée à financer tout ou partie d'une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructure ou d'équipement municipaux, afin de préciser certaines exemptions* *(Dossier : 2023-00265)*

20.12. Avis de motion et adoption du projet de *Règlement numéro 1011-002 modifiant le Règlement numéro 1011 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de prévoir des exemptions relatives à une garantie financière* *(Dossier : 2023-00287)*

21. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

22. BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

22.1. Avis de motion et dépôt du projet de *Règlement numéro 903 régissant la distribution des articles publicitaires et remplaçant le Règlement numéro 423 concernant la distribution d'articles publicitaires*

22.2. Autorisation d'une dépense au montant de 234 546 $ à IPL North America inc., pour l'année 2024, en lien avec l'adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat et la livraison de bacs roulants, de mini-bacs de cuisine et de pièces de remplacement

22.3. Autorisation au Bureau de l'environnement et de la transition écologique pour le dépôt de la candidature de la Ville de Terrebonne au prix du mérite *Ovation municipale* de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour le projet du corridor de biodiversité dans le secteur Urbanova

22.4. Autorisation au Bureau de l'environnement et de la transition écologique pour le dépôt de la candidature de la Ville de Terrebonne au prix du mérite *Ovation municipale* de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour le succès du *Règlement numéro 868 régissant la distribution des objets à usage unique*

23. DÉPÔT DES PROPOSITIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

24. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION ET DE PROJETS DE RÈGLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

25. PÉRIODE D'INFORMATION ET DE RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

26. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 20 février 2024, à 19 h, à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne.

27. Levée de la séance